

Aider des projets innovants

Depuis le mois d'octobre, Le Bivouac, à La Pardieu, propose des rendez-vous mensuels de 30 minutes sur des sujets en lien avec les problématiques de l'entreprise. Mardi matin, il était question de fiscalité.

Julien Moreau

julien.moreau@lebivouac.com

Après le café, un peu de fiscalité. Subventions, prêts à taux zéro, avances remboursables, crédit d'impôt innovation, crédit d'impôt recherche... Mardi matin, Thibaut de Cazanove, du cabinet Sogedev, basé à Boulogne-Billancourt, est venu faire une intervention. Cabinet de conseil, la Sogedev accompagne les entreprises et met en œuvre différents dispositifs liés à l'innovation.

■ **Quels sont vos clients habituels ?** « On accompagne tout type d'entreprise, de la start-up jusqu'à la PME et les grands groupes, à partir du moment où elles sont porteuses d'un projet innovant. »

■ **Les entreprises passent-elles souvent à côté des leviers de fiscalité ?** « Il y a un certain nombre d'aides publiques qui existent



CONSEIL. Thibaut de Cazanove a donné quelques clés, mardi matin, avec des start-up clermontoises. PHOTO ANNE-MARIE KIPSOI

pour les entrepreneurs. Sauf qu'ils n'ont pas tous le temps, les connaissances ou l'expertise nécessaire pour pouvoir mettre en œuvre par eux-mêmes ce type de dispositifs. Très souvent, ces entreprises s'adressent à un cabinet de conseil spécialisé pour pouvoir optimiser et sécuriser l'ensemble de ces dispositifs. »

■ **Ne sont-ils pas noyés dans l'offre possible ?** « Il n'y a pas tant de dispositifs que

ça. Sur les dispositifs fiscaux, il y en a essentiellement trois, en fonction de la nature des travaux qui sont portés par l'entreprise et en fonction des investissements qui ont été réalisés. Là où il y a énormément de dispositifs, ce sont sur les aides de type subventions ou soutien de trésorerie. Là, ce ne sont pas des dispositifs fiscaux, mais des aides données par la Région, comme en Auvergne par exemple. »

■ **Ce mardi matin, vous aviez des start-up comme public. De quels conseils ont-elles généralement besoin ?**

« Souvent, les start-up savent qu'il y a un dispositif qui existe. Elles sont intéressées pour savoir comment pouvoir les actionner et à quel moment les actionner. Sauf qu'en réalité, ces dispositifs sont liés à des dépenses ou à des investissements déjà existants. »

« On accompagne tout type d'entreprise »

« En fait, pour les dispositifs fiscaux, il faudrait déjà avoir une masse salariale, du personnel technique. Et, très souvent, on s'aperçoit que sur les start-up, ce sont surtout des projets de fin d'étude ou du système D pour pouvoir se développer à moindre coût sans avoir de salarié et donc ce n'est souvent qu'une perspective pour les années futures. » ■